



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 16 MAI 2022

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 19 04 2022 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS
3. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à l'agrandissement de la zone 30 km/h à 6230 Pont-à-Celles, rue de l'Atelier Central – Décision
4. PLAN CLIMAT 2030 : Mise en place d'un nouveau Comité de pilotage – Désignation des représentants politiques communaux – Décision
5. ENSEIGNEMENT : Opération « Plaisir d'apprendre » – Organisation par l'I.S.P.P.C, Pôle Enfance & Adolescence, Service AMO Visa jeunes, de campagnes de remédiation scolaire au nom de la commune – Subvention octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Convention – Approbation – Décision
6. PERSONNEL COMMUNAL : Obligation d'emploi de travailleurs handicapés – Rapport 2022 – Prise d'acte
7. ENSEIGNEMENT : Académie de Fleurus – Implantation de Pont-à-Celles – Participation – Augmentation pour l'année scolaire 2022-2023 – Décision
8. FINANCES : A.S.B.L. « Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles » – Subside 2022 – Liquidation – Décision
9. FINANCES : Marché de concession de la SNCB concernant l'occupation de locaux à la gare de Luttre – Soumission – Décision
10. FINANCES : Marché public de fournitures – Acquisition d'un véhicule utilitaire type fourgon tôle 3 places pour le service Bâtiments – Procédure applicable et approbation du cahier spécial des charges – Décision
11. FINANCES : Marché public de fournitures – Acquisition d'une camionnette simple cabine avec benne basculante pour le service Propreté – Procédure applicable et approbation du cahier spécial des charges – Décision
12. FINANCES : Redevance communale sur la location des Maisons de village – Exercice 2022 – Règlement – Taux – Décision
13. FINANCES : Redevance communale sur les repas scolaires – Année scolaire 2022-2023 – Approbation – Décision

14. FINANCES : Nettoyage des vêtements de travail des ouvriers communaux – Avenant n° 1 – Admission de la dépense – Décision
15. FINANCES : Réparation d'un tracteur communal – Dépense urgente – Décision
16. FINANCES : Comptes annuels 2021 – Approbation – Décision
17. CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Nicolas de Luttre – Compte 2021 – Prorogation du délai d'approbation – Décision
18. CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Georges de Viesville – Compte 2021 – Prorogation du délai d'approbation – Décision
19. CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Liberchies – Compte 2021 – Approbation – Décision
20. CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Pont-à-Celles – Compte 2021 – Approbation – Décision

HUIS CLOS

21. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – Rue de Trazegnies 34 à Pont-à-Celles – Approbation – Décision
22. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – Rue du Bout Brûlé 37 à 6238 Luttre – Approbation – Décision
23. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – Rue du Gazomètre 28 à 6230 Pont-à-Celles – Approbation – Décision
24. PATRIMOINE COMMUNAL : Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale – Modification de la voirie communale – Déplacement du sentier n°26 situé rue de la Marache à Luttre – Approbation – Décision
25. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le CPAS d'un agent à l'école communale de Viesville – Article 60 § 7 de la loi organique – Convention – Approbation – Décision
26. PERSONNEL COMMUNAL : Agent statutaire – Autorisation de faire valoir le droit à la pension pour inaptitude physique définitive – Décision
27. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Chef de service « Enseignement » – Octroi d'une allocation de suppléance (pour l'exercice d'une fonction supérieure) – Décision

28. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande d'un congé pour prestations réduites (6 périodes) d'un maître d'éducation physique définitif ayant atteint l'âge de 50 ans, et ce du 29/8/2022 au 27/08/2023 – Décision
29. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive, et ce du 28/08/2022 au 27/08/2023 – Décision
30. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande d'un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle (4 périodes) d'une institutrice primaire définitive, et ce du 29/08/2022 au 27/08/2023 – Décision
31. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle d'une institutrice primaire définitive, et ce à cinquième temps (4 périodes) du 29/8/2022 au 27/08/2023 – Décision
32. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande d'un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle (12 périodes) d'une institutrice primaire définitive, et ce du 29/08/2022 au 27/08/2023 – Décision
33. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Demande d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive, et ce à cinquième temps (5 périodes) du 29/8/2022 au 27/08/2023 – Décision
34. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle définitive, et ce à partir du 25/01/2022 – Décision
35. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Renouvellement du congé pour prestations réduites à des fins thérapeutiques d'une institutrice primaire définitive, et ce du 01/04/2022 au 30/06/2022 – Ratification – Décision
36. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville, et ce à partir du 19 avril 2022 – Ratification – Décision
37. VIE SCOLAIRE – PERSONNEL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 8 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles, implantation Hairiamont, et ce à partir du 22 mars 2022 – Ratification – Décision

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

G. CUSTERS.

P. TAVIER.